

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Établissement public Loire franchit le cap des 100 «réalisations concrètes» soutenues par l'Europe !

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Robert Schuman, 9 mai 1950



A l'occasion de la célébration de la fête de l'Europe*, l'Établissement public Loire souligne l'apport essentiel de l'Europe pour le déploiement de ses actions, au côté de celui des collectivités du bassin de la Loire et ses affluents.

Plus particulièrement, l'Établissement témoigne du caractère décisif du soutien financier de l'Europe depuis 2007, pour la réalisation de projets au bénéfice des acteurs et des territoires du bassin fluvial.

Ces 10 dernières années, ce sont plus de 100 opérations portées par l'Établissement qui ont bénéficié d'un cofinancement européen (FEDER), lui permettant ainsi de conduire nombre d'actions structurantes – souvent innovantes, voire expérimentales – en particulier sur la prévention et la réduction du risque inondation. Ceci à destination de différents publics, par exemple :

- des collectivités : [Appui à l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque inondation](#) ; [Accompagnement des collectivités gestionnaires de digues](#) ; [Réalisation de plans de continuité d'activité de collectivités](#) ;
- des acteurs économiques : [Réduction de la vulnérabilité aux inondations](#) ; [Exploration des potentialités en termes d'exploitation de champs d'expansion de crues](#) ;
- des gestionnaires de sites patrimoniaux : [Réduction de la vulnérabilité des monuments historiques et autres biens culturels patrimoniaux](#).
- du grand public : [Commémoration de la crue de 1866](#).

Egalement des actions en lien avec la recherche, comme par exemple l'appui au [renforcement des synergies chercheurs-gestionnaires](#), les travaux de [recherche appliquée sur la qualité des eaux des retenues de Naussac et Villerest](#), ainsi que l'[initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique](#).

*Le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien de relations pacifiques. Cette proposition, connue sous le nom de « [déclaration Schuman](#) », est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne. Aujourd'hui, le 9 mai est devenu un symbole européen (journée de l'Europe) qui, aux côtés du drapeau, de l'hymne, de la devise et de la monnaie unique (l'euro), identifie l'Union européenne.

Ou bien encore des actions en lien avec le **maintien et la restauration de la biodiversité**, telles que l'opération de [repeuplement en saumons](#) du bassin de la Loire ou d'autres en faveur de la [continuité écologique](#).



Par ailleurs, convaincu du caractère fructueux des échanges inter-bassins et des coopérations, notamment européennes, l'Établissement développe depuis plusieurs années maintenant des [contacts privilégiés avec les acteurs du bassin de l'Elbe](#).

En effet, en lien avec l'accord de coopération entre la Région Centre-Val de Loire et le Land allemand de Saxe-Anhalt, l'Établissement entretient des échanges étroits avec ce Land, fortement impacté par les crues historiques de l'Elbe en 2013. Plus généralement, ce dernier semble pouvoir constituer le trait d'union avec la diversité d'acteurs du bassin de l'Elbe.

Ainsi, la signature le 23 mars 2017 du [mémorandum de coopération entre l'Agence régionale de prévention des inondations et de gestion des eaux de Saxe-Anhalt et l'Établissement](#) ouvre la voie à des échanges renforcés dans le domaine de la gestion intégrée des bassins fluviaux de l'Elbe et de la Loire, notamment sur les politiques et mesures d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'au développement et à l'approfondissement de la coopération dans le cadre de la mise en œuvre de la directive « Inondations », notamment sur la question de la réduction de la vulnérabilité du patrimoine culturel, ô combien riche sur ces deux territoires.



L'Établissement public Loire, au service de collectivités (6 Régions, 16 Départements, 18 Villes/Agglomérations/Métropoles et 9 Syndicats intercommunaux) qui le composent, contribue depuis plus de 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, l'aménagement et la gestion des eaux ainsi que la valorisation du patrimoine.

